#### **VOLET ZONES HUMIDES**

#### Relevé actualisé

Carte géologique BRGM 1/50000e. Dans le sol l'eau circule à la faveur de failles. Le Tahun se situe à l'intersection de nombreuses failles (carte 1), dans une cuvette (carte 2), ce qui favorise les émergences et l'accumulation de l'eau, qui s'échappe via le ruisseau du Tahun par le goulot, à la manière d'un entonnoir. Les sources émergent à la faveur des failles et alimentent la 'cuvette du Tahun' où les pentes sont plus faibles et par conséquent où l'eau s'écoule moins vite, formant un ensemble de zones humides. Une deuxième zone se situe au Sud du village des Rivières. Ceci devait être un ruisseau permanent avant la création d'une retenue collinaire, dans le virage en dessus du village.

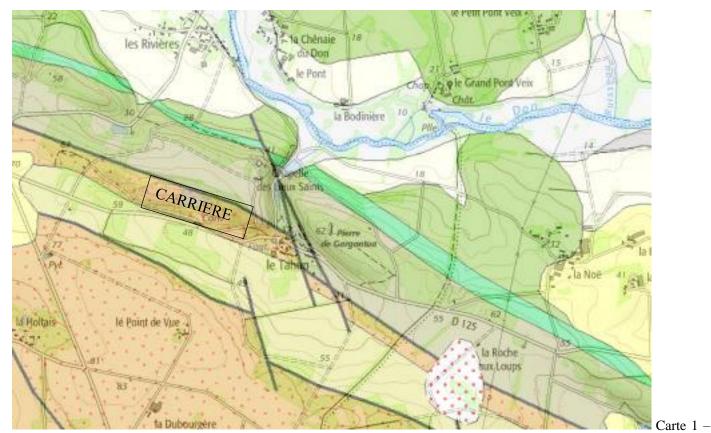
Les zones humides a proximité immédiate du site d'exploitation n'ont pas été caractérisées ni délimitées (p. 14), elles seront pourtant impactées pour celles situées en dessous du village du Tahun par les rejets massifs d'eau au niveau du ruisseau du Tahun d'une part et probablement par la suppression du château d'eau que constitue le plan d'eau actuel. Les conséquences de ces bouleversements pour les ZH (faune, flore, fonctionnalités) sont très difficiles à prédire, aucune étude sérieuse n'a été entreprise lors de l'étude d'impact et cette dernière a conclu très rapidement à l'absence d'incidence. Ces zones ont été cartographiées dans l'étude ci-dessous.

Ceci concerne une surface de 37'000 m2 (3.7 ha)

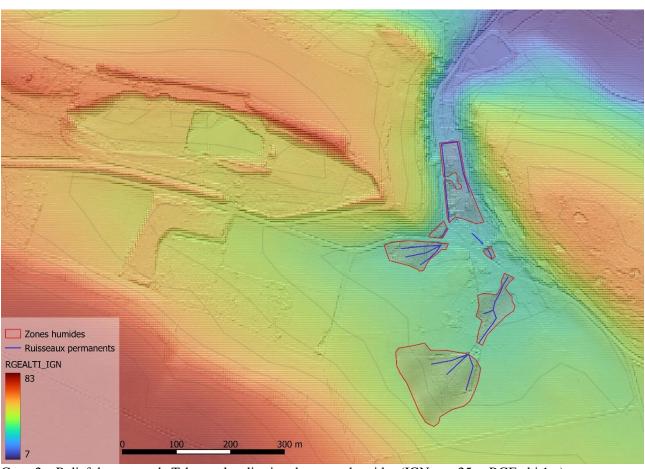
### Découverte d'une espèce protégée

Le 06 août 2023, un rapide passage dans les zones humides du village du Tahun a permis de découvrir une espèce protégée en Pays de la Loire, Sibthorpia europaea, considérée comme quasi-menacée de disparition (NT) dans la région (Dortel et al., 2015) et déterminante ZNIEFF (Dortel, 2018). Cette plante n'a pas été observée lors de l'état initial. Les cartes de répartitions sont données en annexe 2. Elle se développe sur la berge du ruisseau du Tahun, qui a cet endroit est canalisé dans un fossé. Cette espèce ne sera pas impactée par l'exploitation de la carrière mais sera concernée par les rejets des eaux de la carrière, qui augmenteront considérablement le débit du ruisseau qui est ici tout près de sa source (jusqu'à 25m3/h apparemment!). Toutefois, le dossier du pétitionnaire n'est pas clair sur le positionnement exact du rejet des eaux d'exhaure. Mais la station est donc potentiellement menacée de disparition, elle doit faire l'objet d'une demande de dérogation au titre des espèces protégées. Le deuxième risque lié est celui du rabattement des nappes dans le secteur.

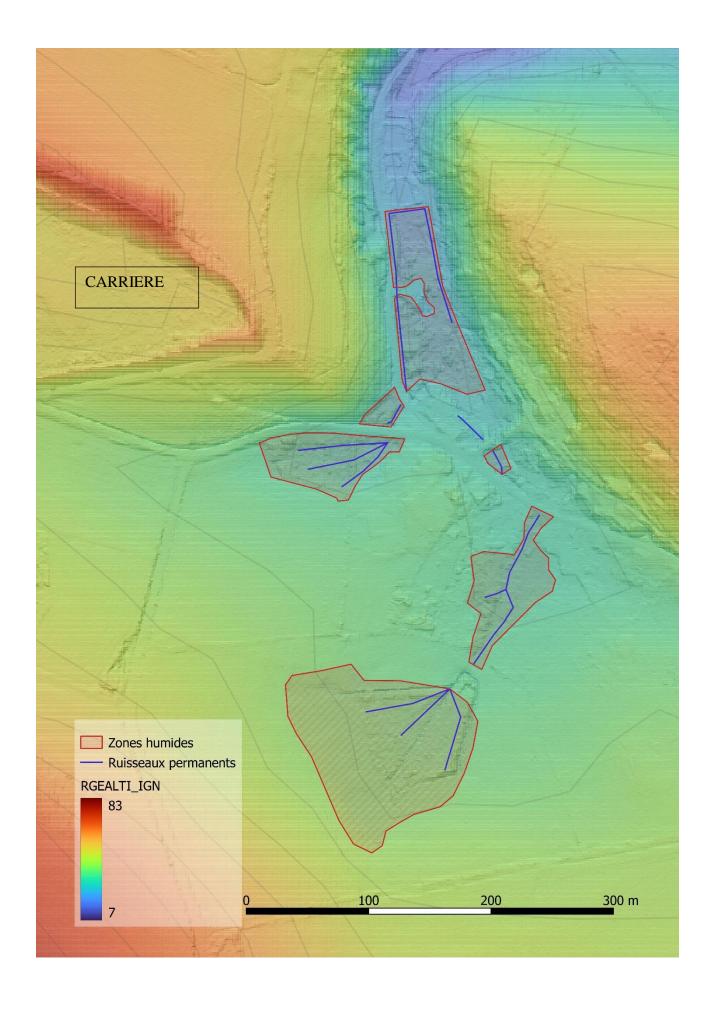
La carrière se situe le long d'une faille, le plan d'eau est probablement alimenté en eau grâce à cette dernière. Il y a donc très probablement une communication possible entre le plan d'eau de la carrière et les zones humides du village du Tahun, le lien étant le réseau de failles se croisant dans le village. L'altitude de ces zones humides et de l'émergence des sources qui en sortent est en moyenne supérieure de + 10 mètres par rapport au projet de creusage dans la fosse d'extraction dont le fond sera situé a une altitude de + 20 m NGF.

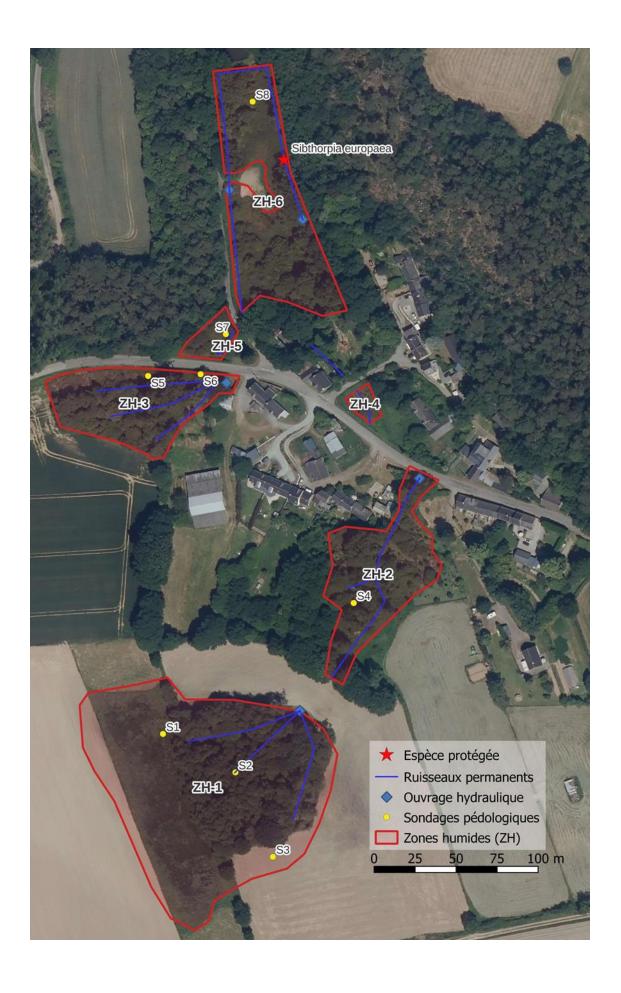


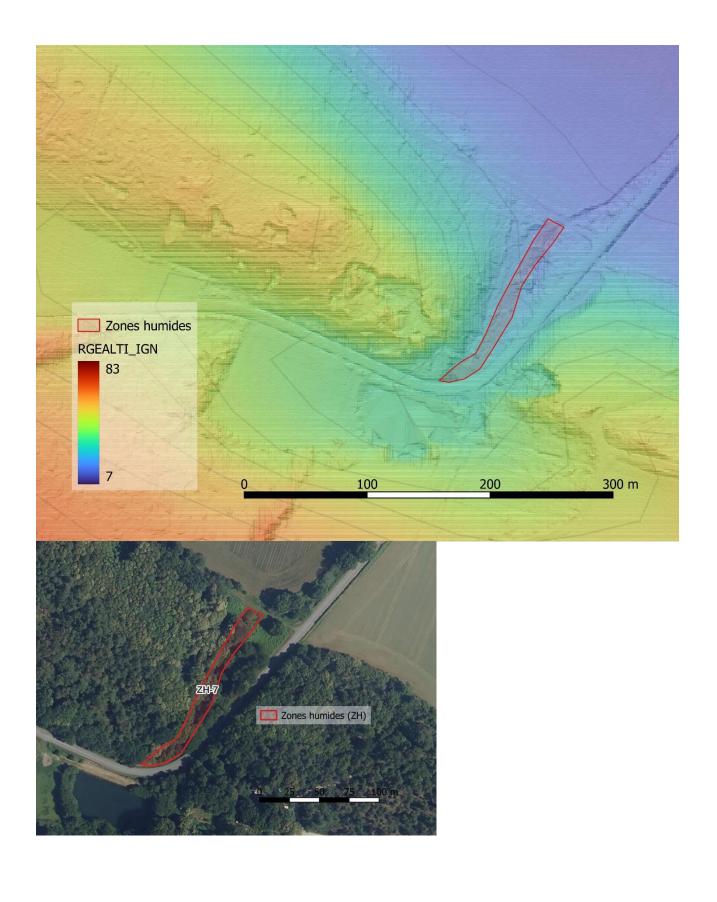
Carte géologique au 1/50000e (BRGM). On distingue les failles géologiques qui permettent la circulation de l'eau



Carte 2 – Relief du secteur du Tahun et localisation des zones humides (IGN scan25 et RGE alti 1m)







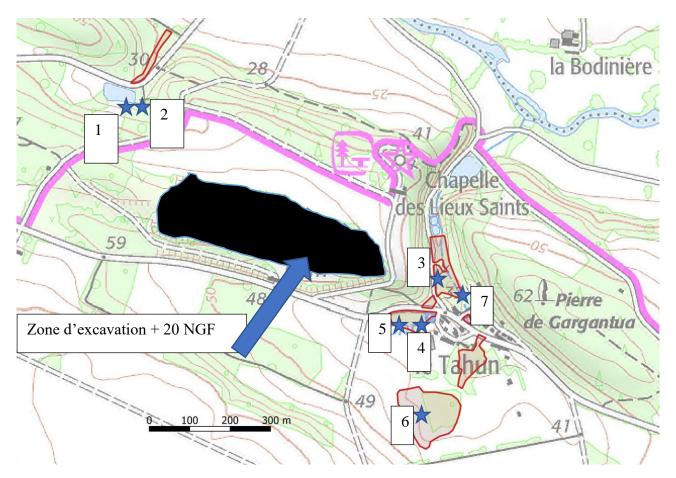
## MÉTHODE

Terrain les 6 et 18 octobre 2023 (2 demi-journées)

Méthode de caractérisation des zones humides selon arrêté Zones Humides de 2008 : habitats, sondages pédologie.

CARTES DES ZONES HUMIDES ET SOURCES (altimétrie vérifiée)

	Altitude par rapport au fond Distance à l'excavation + 20m NGF
Localisation /nom	
	d'excavation +20m NGF
Virage des Rivières	+ 35.25  NGF = 250  mètres
source N° 1, remplissage	15 mètres en dessus du niveau
naturel de la retenue	d'excavation
collinaire	
Virage des Rivières	+ 34.20 NGF = 250 mètres
source n°2, captage très	14 mètres en dessus du niveau
ancien et bassin	d'excavation
Source St Méen n°3 près	+ 28.86 NGF = 130 mètres
du ruisseau du Tahun.	8.8 mètres en dessus du niveau
Très ancienne	d'excavation
Source n°4, lavoir 1 du	+ 31.24 NGF = 165 mètres
Tahun	11.2 mètres en dessus du niveau
	d'excavation
Source n°5, W du village	+ 35 NGF = 140 mètres
du Tahun. En forêt	15 mètres en dessus du niveau
humide	d'excavation
Source n°6, S du Village.	+ 37 NGF = 17 mètres en dessus du 350 mètres
En forêt humide	niveau d'excavation
Source n°7 lavoir 2, S-E	+30  NGF = 215 mètres
du village	10 mètres en dessus du niveau
	d'excavation



# DESCRIPTION DES ZONES HUMIDES (pourtour rouge)

Numéro ZH	Codes Corine Biotopes	Remarques	Principales espèces végétales observées (inventaires non-exhausti	Surface (Ha)
ZH-1	Ar Forêts marécageuses de Bouleaux et de Conifères     37.312 Prairies à Molinie acidiphiles     53.216 Cariçaies à Carex paniculata     44.921 Saussaies marécageuses à Saule cendré     54.11 Sources d'eaux douces pauvres en bases	Zones tourbeuses (sondage 2). Fossés profonds, tourbière asséchée ?	Juncus effusus, Solanum dulcamara, Hydrocotyle vulgaris, Cirsium palustre, Ranunculus flammula, Agrostis canina, Lycopus europaeus, Carex paniculata, Frangula alnus, Molinia caerulea, Blechnum spicant, Carex laevigata, Betula pubescens, etc.	1.53
ZH-2	44.912 Bois d'Aulnes marécageux oligotrophes 53.216 Cariçaies à <i>Carex paniculata</i> Peupleraie plantée 54.11 Sources d'eaux douces pauvres en bases	Tourbe sur réductisol		0.44
ZH-3	44.921 Saussaies marécageuses à Saule cendré 37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées 54.11 Sources d'eaux douces pauvres en bases Peupleraie plantée	Secteurs tourbeux	Salix atrocinerea, Athyrium filix-foemina, Rubus sp., Hedera helix, Corylus avellana, Populus x canadensis (planté), etc.	0.4
ZH-4	53.216 Cariçaies à Carex paniculata 44.921 Saussaies marécageuses à Saule cendré			0.02
ZH-5	Fourré à Rubus humide Microphorbiaie à Chrysosplenium oppositifolium			0.06
ZH-6	44.911 Bois d'Aulnes marécageux méso-eutrophes     44.921 Saussaies marécageuses à Saule cendré     Fourré humide à Rubus     Microphorbiaie à Chrysosplenium oppositifolium     54.11 Sources d'eaux douces pauwes en bases		Salix atrocinerea, Carex paniculata, Hedera helix, Rubus sp., Chrysosplenium oppositifolium, Urtica dioica, Solanum dulcamara, Lycopus europaeus, Angelica sylvestris, Athyrium filix-foemina, Calystegia sepium, Iris pseudacorus, Alnus glutinosa, etc.	0.63
ZH-7	44.921 Saussaies marécageuses à Saule cendré Fourré humide à <i>Rubus</i>		Salix atrocinerea, Urtica dioica, Carex paniculata, Corylus avellana, Athyrium filix-foemina, Angelica sylvestris, Hedera helix, etc.	0.19

Numéro sondage	Description
S1	Rédoxisol après 10 cm ; Réductisol après 30 cm
S2	Tourbe 50 cm sur réductisol. Tourbe brune, mésique (40% de fibre)
S3	Rédoxisol dès 10cm, traces d'hydromorphie s'accentuent en profondeur, réductisol vers 40cm
S4	20cm de tourbe sur réductisol
S5	30cm de tourbe sur réductisol
S6	Rédoxisol dès 10cm ; réduxisol après 20cm
S7	Rédoxisol dès 10cm ; Réduxisol après 20-30cm
S8	Réductisol après 20cm

### **Bibliographie**

Dortel F., 2018 - Une nouvelle liste des plantes vasculaires déterminantes pour la région Pays de la Loire (méthode et liste approuvées par le CSRPN du 13/06/2018). DREAL des Pays de la Loire. Nantes : Conservatoire botanique national de Brest, 15 p. + annexes.

Dortel F., Magnanon S., Brindejonc O., 2015 - Liste rouge de la flore vasculaire des Pays de la Loire. Évaluation des menaces selon la méthodologie et la démarche de l'UICN. Conseil régional des Pays de la Loire / DREAL des Pays de la Loire. Nantes : Conservatoire botanique national de Brest, 53 p. + annexes.

UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018 - La liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre flore vasculaire de France métropolitaine. Paris : UICN France, 32 p.